



"Uni-e-s contre une immigration jetable"

## Cercle de Silence

16 juillet 2011

u.c.i.j.



cercle de silence

### L'accès aux soins est un droit ! C'est possible pour toutes et tous !

La santé des étrangers sans papiers est à l'image de leur situation : précaire. L'accès aux soins se fait dans l'urgence et sans continuité, l'accès aux droits est très restrictif et l'accès à la prévention inexistant.

Le Parlement n'en a pas moins voté le 13 décembre dernier des mesures restreignant l'accès aux soins des sans-papiers, dont un droit d'entrée à l'Aide Médicale d'État (AME) de 30€ pour les étrangers sans papiers !

Un rapport alertant sur les conséquences négatives, humaines mais aussi économiques d'une telle mesure a pourtant été porté à la connaissance du gouvernement en novembre 2010. Ses conclusions ont été volontairement passées sous silence afin que les députés votent

les mesures de restriction...

Ce rapport conteste les arguments régulièrement mis en avant pour limiter l'accès à l'AME : les soit-disant abus et fraudes qui profiteraient aux étrangers sans papiers restent introuvables.

La perception d'un tel droit d'entrée est lourd d'effets pervers (accès tardifs aux soins plus coûteux).

Non seulement ces mesures vont à l'encontre des recommandations des professionnels de santé, mais elles s'inscrivent pleinement dans une politique de rejet des étrangers présents en France et privilégient des enjeux politiques et électoraux au détriment de la santé de ces personnes.

**N'admettons pas l'insupportable !**

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre les cercles de silence, même pour quelques instants

**à Saint-Nazaire, Esplanade des Droits de l'Homme,**  
chaque 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 15 h. à 16 h.  
Prochains cercles : 20 août, 17 septembre, 15 octobre...

Les cercles de silence sont composés de citoyens dont certains sont membres du collectif "UniEs Contre l'Immigration Jetable" région nazairienne



"Uni-e-s contre une immigration jetable"

## Cercle de Silence

16 juillet 2011

u.c.i.j.



cercle de silence

### Le logement est un droit ! C'est possible pour toutes et tous !

La santé des étrangers sans papiers est à l'image de leur situation : précaire. L'accès aux soins se fait dans l'urgence et sans continuité, l'accès aux droits est très restrictif et l'accès à la prévention inexistant.

Le Parlement n'en a pas moins voté le 13 décembre dernier des mesures restreignant l'accès aux soins des sans-papiers, dont un droit d'entrée à l'Aide Médicale d'État (AME) de 30€ pour les étrangers sans papiers !

Un rapport alertant sur les conséquences négatives, humaines mais aussi économiques d'une telle mesure a pourtant été porté à la connaissance du gouvernement en novembre 2010. Ses conclusions ont été volontairement passées sous silence afin que les députés votent

les mesures de restriction...

Ce rapport conteste les arguments régulièrement mis en avant pour limiter l'accès à l'AME : les soit-disant abus et fraudes qui profiteraient aux étrangers sans papiers restent introuvables.

La perception d'un tel droit d'entrée est lourd d'effets pervers (accès tardifs aux soins plus coûteux).

Non seulement ces mesures vont à l'encontre des recommandations des professionnels de santé, mais elles s'inscrivent pleinement dans une politique de rejet des étrangers présents en France et privilégient des enjeux politiques et électoraux au détriment de la santé de ces personnes.

**N'admettons pas l'insupportable !**

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre les cercles de silence, même pour quelques instants

**à Saint-Nazaire, Esplanade des Droits de l'Homme,**  
chaque 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 15 h. à 16 h.  
Prochains cercles : 20 août, 17 septembre, 15 octobre...

Les cercles de silence sont composés de citoyens dont certains sont membres du collectif "UniEs Contre l'Immigration Jetable" région nazairienne